



# Pousser un salarié à la démission peut constituer une faute grave

Actualité législative publié le 20/04/2011, vu 3037 fois, Auteur : [Juritravail](#)

**Dans une affaire**, une manutentionnaire a été [licenciée pour faute grave](#), en raison de son comportement. Elle saisit les juges pour contester son licenciement et obtenir des dommages et intérêts.

La salariée estimait que l'employeur ne pouvait pas la licencier pour faute grave en raison de son refus de l'autorité, de ses difficultés relationnelles, et de son comportement difficile. Selon elle, ces motifs étaient trop généraux et insuffisants.

**Les juges relèvent** que, de manière récurrente, le comportement de la salariée était difficile à gérer, qu'elle refusait toute autorité, et que son comportement avait amené une autre salariée de l'entreprise à [démissionner](#). Ils en concluent que le licenciement pour faute grave était justifié.

*Arrêt de la Chambre sociale de la Cour de cassation, 6 avril 2011. N° de pourvoi : 10-10158*